



Association L'EXTRAORDINAIRE ESTEBAN



Projet pédagogique de l'ALSH « Le Jardin des Possibles » adapté aux enfants/adolescents de 10 à 17 ans ayant un TSA sans déficience intellectuelle

2024-2025



L'objet du présent document doit permettre de servir de références aux différents acteurs, bénévoles, salariés, parents, élus et partenaires qui décideront à leur manière de participer aux actions de l'association L'EXTRAORDINAIRE ESTEBAN

Table des matières

I. Valeurs et objectifs éducatifs	3
II. Descriptif de l'accueil	3
III. Connaissance du public	4
Le public pré-adolescents /adolescents	4
Le public adolescents avec TSA	5
Signes et caractéristiques que peut présenter un adolescent	5
Signes et caractéristiques en lien avec de possibles sensibilités sensorielles	6
IV. OBJECTIFS de l'accueil de loisirs Le Jardin des possibles	7
V. Fonctionnement de l'accueil	9
1) Les modalités d'accueil :	9
2) Les moyens humains	9
Équipe pédagogique permanente	9
Rôle de l'équipe	10
3) Les moyens matériels	11
Les Locaux :	11
Le matériel :	11
4) La journée type :	11
5) La restauration :	12
6) Les modalités d'inscription :	12
7) L'aménagement des lieux :	13
8) Les activités	13
9) Les séjours et les nuitées	14
10) Les règles de vie	14
SANTÉ – HYGIÈNE	14
SÉCURITÉ	14
LOCAUX ET MATÉRIELS	14
11) La place des familles	15
VI. Evaluation	15

I. Valeurs et objectifs éducatifs

Le projet pédagogique de la structure s'appuie sur les objectifs éducatifs de l'association L'extraordinaire Esteban, organisatrice de l'accueil.

Celle-ci œuvre dans le but de :

- **Défendre et promouvoir le droit des enfants ayant un TSA sans déficience intellectuelle, à être accueillis et accompagnés dans des lieux adaptés à leurs particularités.**
- **Proposer des temps de loisirs différenciables mais complémentaires de l'école et/ou des organismes sanitaires, médico-sociaux et sociaux de prise en charge, au sein du parcours de vie, afin de favoriser le plein épanouissement de l'enfant et de l'adolescent.**
- **Soutenir et accompagner la parentalité en permettant aux familles d'avoir des conseils, des moments de répit et de partage avec les autres familles.**
- **Lutter contre les discriminations et le harcèlement, en mutualisant et en partageant les connaissances et les compétences dans le domaine des Troubles du Spectre de l'Autisme.**
- **Permettre aux enfants/adolescents de 10 à 17 ans de partager des moments de loisirs dans le respect des particularités liées au TSA dans le principe de l'inclusion inversée.**
- **Favoriser l'inclusion en milieu ordinaire petit à petit.**

II. Descriptif de l'accueil

L'ACM « **Le Jardin des possibles** » est un **Accueil de Loisirs Sans Hébergement**.

Il se situe 3 rue de la piscine, dans les locaux de la Maison des Associations de la commune des Mées.

Il accueille des enfants/adolescents âgés de 10 à 17 ans, venant de tout le département des Alpes de Haute Provence. Ce « jardin » est particulièrement **adapté aux jeunes ayant un TSA** sans déficience intellectuelle dans le principe d'une **inclusion inversée**.

Les locaux sont mis à disposition par la commune à titre gratuit et peuvent accueillir jusqu'à 15 participants.

L'accueil est ouvert les mercredis et samedis pendant les périodes scolaires, en demi-journée ou journée et les vacances scolaires.

L'encadrement est assuré par une Directrice/animatrice (diplômée du BPJEPS LTP, formée dans le domaine de l'autisme, en pédagogie par le jeu et en Légo®Thérapie, maman de deux adolescents autistes) et d'une animatrice (diplômée du BAFA formation handicap/autisme).

La proposition d'actions permet de défendre l'accès aux loisirs de tous afin qu'ils puissent bénéficier des atouts **d'une socialisation par le jeu**.

Les thèmes des activités alterneront entre ceux qui porteront sur les intérêts spécifiques du public accueilli et d'autres que nous introduirons petit à petit avec une volonté particulière d'un retour à la nature.

Nous orienterons les activités de manière à **développer le lien social entre plusieurs enfants**.

D'une manière générale, toute activité proposée sera le moyen d'atteindre nos objectifs.

III. Connaissance du public

L'accueil rassemble un public d'enfants/adolescents de 10 à 17 ans neuroatypiques (ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme sans déficience intellectuelle, anciennement appelé asperger) et neurotypiques dans le principe d'une inclusion inversée.

Transitions biologiques	Corps en transformation, corps en sexuation : développement complet des caractères sexuels (primaires et secondaires) acquisition de la taille définitive Acquisition de la fonction de reproduction et de la fertilité
Transitions cognitives	Penser, planifier, décider, contrôler, inhiber, faire preuve d'empathie
Transitions psychiques	Consolidation identitaire et quête d'autonomie Processus de séparation-individuation : faire le deuil des relations infantiles pour se construire en tant qu'être singulier en développement.
Transitions sociales	Le jeune fait de gros efforts pour être en conformité avec les autres, pour faire bonne figure, être reconnu, être accepté et se sentir en sécurité : en étant comme les autres je sais qui je suis !

Le public pré-adolescents /adolescents

L'adolescence est une période particulière au cours de laquelle l'équilibre établi est bouleversé. C'est une rupture, parfois douloureuse avec le monde de l'enfance, une période de transition où l'individu n'est plus un enfant mais pas encore un adulte.

Retenons les 4 principales transitions et les 3 besoins primordiaux :

Besoin d'affiliation	Besoin d'appartenance	Besoin de reconnaissance
Besoin d'autonomie	Besoin de se sentir à l'origine de ses actions	Besoin de partager avec les autres
Besoin du sentiment de compétence	Besoin d'exploration et de défi	Besoin de confirmation d'efficacité et d'encouragement

Les besoins d'attachements ne disparaissent pas mais ils sont progressivement transférés sur les pairs et sur le petit ami.

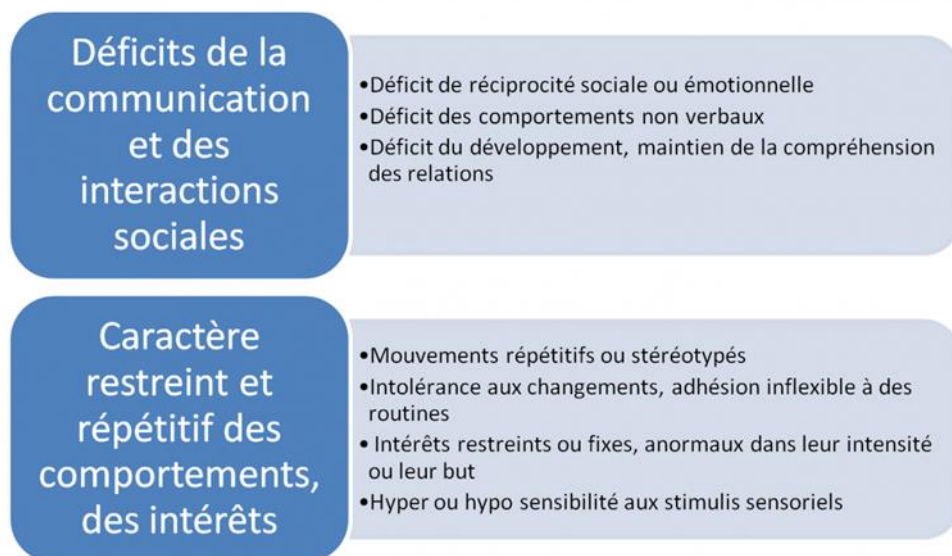
A côté de cela on se rend compte que la culture adolescente fournit des codes d'identification aux adolescents.

L'adolescence est de plus en plus socio-culturelle. L'enfant devient adolescent avant d'être pubère. Par peur d'être exclu, l'ado se soumet aveuglément à la morale du groupe, jusqu'à en perdre son identité. La soumission au chef/leader sécurise, déculpabilise et lève les inhibitions. L'ado adopte des comportements qu'il n'aurait jamais fait tout seul.

Le public adolescents avec TSA

A toutes les caractéristiques décrites ci-dessus, nous pouvons en ajouter certaines inhérentes au public avec TSA.

Pour définir le TSA, on parle de « *dyade autistique* » :



Une des formes particulière des troubles autistiques, les **TSA sans déficience intellectuelle** - anciennement regroupés sous le terme d'« autisme de haut niveau » et/ou asperger - désignent des personnes présentant les difficultés de la dyade mais sans retard mental, et donc avec une intelligence dans la norme et parfois, comme pour le reste de la population générale, au-dessus de la norme.

Signes et caractéristiques que peut présenter un adolescent

Les adolescents présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ont généralement des difficultés lorsqu'ils doivent communiquer de manière verbale ou non verbale en contexte social.

Leurs difficultés à interpréter et comprendre les différents codes sociaux (expressions faciales, langage corporel, changement de ton de voix. etc.) et à comprendre l'humour ainsi que le sarcasme leur fait souvent cumuler les bourdes sociales.

Aussi, parce qu'ils ont de la difficulté à communiquer leurs pensées et à exprimer ce qu'ils ressentent, certains adolescents peuvent parfois ne sembler n'éprouver aucune émotion et ne pas se soucier des autres ou être impolis.

Un adolescent se situant sur le continuum autistique pourrait également avoir de la difficulté à participer à certains sports ou à travailler avec ses camarades, si ces derniers sont en groupe. Leur participation aux activités de groupe se déroule généralement en parallèle avec leurs camarades de classe plutôt que de s'engager directement dans une activité avec eux. Malheureusement, ces comportements et caractéristiques ont souvent pour tristes conséquences qu'ils sont exclus par leurs pairs ou qu'ils s'isolent eux-mêmes.

Il peut aussi avoir de la difficulté à initier ou entretenir une conversation, parler toujours de soi et/ou trouver difficile de répondre à des questions sur soi-même, parler beaucoup d'un sujet favori, mais trouver difficile de parler de sujets variés, prendre ce qui est dit trop à la lettre (ce qui manque de nuances, l'humour, l'ironie,

le sarcasme et), avoir un ton inhabituel ou utiliser un langage inhabituel - par exemple, elle peut parler d'une voix monotone ou avec un accent, avoir un très bon vocabulaire et parler d'une manière formelle, trouver difficile de suivre une démarche avec plus d'une ou deux étapes, avoir du mal à comprendre les règles sociales de l'amitié, avoir de la difficulté à ajuster son comportement dans différentes situations sociales.

De plus lorsqu'une personne présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) se sent en danger ou anxieuse, elle peut se rabattre sur des rituels ou des routines qui lui procureront un certain réconfort. Pour l'adolescent, ces comportements pourraient être plus forts en intensité. De plus, la source de l'inconfort pourrait ne pas sembler évidente de l'extérieur. De nombreux éléments déclencheurs pousseraient l'adolescent à se replier sur lui-même et à se réfugier dans le confort que lui procurent ses comportements et ses intérêts spécifiques. Pour certains adolescents, un temps de pause où il pourra se recentrer sur lui-même sera bénéfique.

Signes et caractéristiques en lien avec de possibles sensibilités sensorielles

- Être inhabituellement sensible et se mettre en colère facilement.
- Être sensible aux diverses expériences sensorielles. Par exemple, il pourrait être facilement perturbé par certains sons, préférer porter certains vêtements parce qu'ils lui sont plus confortables ou ne manger que des aliments avec une certaine texture.
- Rechercher une stimulation sensorielle. Par exemple, il pourrait aimer les pressions profondes, aimer le contact d'objets vibrants comme la machine à laver ou bouger ses doigts sur le côté de ses yeux pour regarder la lumière scintiller.

L'adolescent présentant un trouble du spectre autistique (TSA) peut également vivre d'autres difficultés. Ceux-ci pourraient inclure :

- **Être anxieux ou se sentir dépassés.** Par exemple, le fait de se retrouver dans un nouveau lieu ou encore de devoir faire face à certaines situations sociales pourrait l'angoisser.
- **Être dépressif.** Les enfants plus âgés et les adolescents **qui ont conscience de leurs différences** sont également conscients que les autres les perçoivent différemment ou les trouvent étranges. De plus, ce sentiment de se sentir différent peut être intensifié par les nombreux changements hormonaux qui viennent avec la puberté. Les pleurs, l'irritabilité et les sautes d'humeur qui ne semblent pas avoir de déclencheurs évidents sont souvent remarqués. Les adolescents du spectre de l'autisme (TSA) **peuvent se sentir socialement isolés même s'ils veulent avoir des amis.** Sans interventions efficaces pour les aider à apprendre à interagir avec les autres, ces derniers ont plus de risque de développer une dépression, rapporte WebMD.
- **Présenter certains troubles de l'alimentation** comme l'anorexie, la boulimie, l'hyperphagie, etc. Les difficultés alimentaires sont fréquentes chez les personnes autistes. Certaines d'entre elles ont des goûts alimentaires très sélectifs ou sont particulièrement sensibles aux textures, à l'apparence, à l'odeur et même aux bruits des aliments.
- **Avoir des difficultés à s'organiser.** La capacité d'organiser, de séquencer et de prioriser nous aide à planifier les activités quotidiennes et à gérer efficacement notre temps. Cependant, certaines personnes sur le spectre de l'autisme (TSA) peuvent trouver l'organisation, le séquençage et la hiérarchisation difficile.

IV. OBJECTIFS de l'accueil de loisirs Le Jardin des possibles

Si les enfants à besoins particuliers sont souvent admis dans les activités de loisir, il est plus rare que ces activités soient pensées d'abord pour eux. C'est l'idée derrière l'inclusion inversée.

Objectifs pédagogiques	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
Permettre à l'enfant d'être lui-même	<p>Prendre en compte les particularités du handicap</p> <p>S'adapter aux compétences et besoins de chacun</p>	<p>Créer des groupes par centre d'intérêts/profils</p> <p>Aménager l'espace</p> <p>Structurer le temps</p> <p>Adapter le taux d'encadrement</p>
Susciter la confiance et l'estime de soi	<p>Prendre en compte les particularités du handicap</p> <p>S'adapter aux compétences et besoins de chacun</p> <p>Répondre aux besoins d'appartenance à un groupe</p> <p>Développer les compétences sociales</p> <p>Apprendre à se connaître</p> <p>Améliorer sa communication</p> <p>Permettre aux adolescents de modifier leur vision du handicap</p>	<p>Partager autour de jeux de connaissance de soi et des autres</p> <p>Proposer des jeux de coopération et de cohésion</p> <p>Rendre clairement visible les comportements attendus dans certaines situations</p> <p>Créer de groupes par centre d'intérêts/profils</p> <p>Animer des ateliers de Légo Thérapie</p> <p>Pratiquer des activités physiques adaptées</p> <p>Proposer des activités en lien avec les centres d'intérêts</p> <p>Proposer des activités sans lien avec un intérêt spécifique</p>
Favoriser la socialisation	<p>Répondre aux besoins d'appartenance à un groupe</p> <p>Développer le goût et le plaisir de jouer avec d'autres</p> <p>Améliorer la communication</p> <p>Permettre aux adolescents de modifier leur vision du handicap</p>	<p>Partager autour de jeux de connaissance de soi et des autres</p> <p>Proposer des jeux de coopération et de cohésion</p> <p>Animer des ateliers Légo Thérapie</p> <p>Proposer des activités en lien avec les centres d'intérêts</p>

		Proposer des activités sans lien avec un intérêt spécifique
Accompagner vers l'autonomie	<p>Prendre en compte les particularités du handicap</p> <p>S'adapter aux compétences et besoins de chacun</p> <p>Améliorer la tolérance aux changements</p> <p>Permettre aux adolescents de modifier leur vision du handicap</p>	<p>Ritualiser certains moments de la journée</p> <p>Planifier les tâches et les activités</p> <p>Rendre clairement visible les comportements attendus dans certaines situations</p> <p>Proposer des activités en lien avec les centres d'intérêts</p> <p>Proposer des activités sans lien avec un intérêt spécifique</p>
Accompagner l'inclusion des enfants en milieu ordinaire petit à petit	<p>Accompagner vers l'autonomie</p> <p>Améliorer les compétences sociales</p> <p>Diversifier les centres d'intérêts</p> <p>Permettre des temps de rencontre avec des accueils « ordinaires »</p> <p>Permettre aux adolescents de modifier leur vision du handicap</p> <p>Faciliter l'inclusion dans un accueil « ordinaire » de proximité</p>	<p>Organiser des tableaux de planification des tâches de la vie quotidienne et des activités</p> <p>Apprendre à interagir avec les gens au travers de jeux théâtraux</p> <p>Imaginer des semaines à thèmes différents de leurs centres d'intérêts</p> <p>Travailler sur les habiletés sociales avec la LEGO®Thérapie</p> <p>Accueillir des adolescents dans le principe de l'inclusion inversée</p> <p>Partager des temps d'activités avec ces enfants</p> <p>Partager des temps d'activités avec des enfants d'autres structures d'accueil</p> <p>Accompagner les structures ordinaires</p>

V. Fonctionnement de l'accueil

1) Les modalités d'accueil :

De 10 à 15 places (selon les moyens d'encadrements)

Deux Modes d'accueil :

ALSH périscolaire

- Tous les Mercredis, en demi-journée ou journée, sur une plage horaire de 8h à 18h avec arrivée et départ au cas par cas

ALSH extrascolaire

- Deux samedis par mois en demi-journée ou journée, sur une plage horaire de 8h à 18h avec arrivée et départ au cas par cas
- Petites vacances scolaires : en demi-journée ou journée, sur une plage horaire de 8h à 18h avec arrivée et départ au cas par cas

Automne : 2 semaines avec possibilité de séjour accessoire de 1 à 4 nuitée(s)

Noël : 1 semaine

Hiver : 2 semaines

Printemps : 2 semaines avec possibilité d'un séjour accessoire de 1 à 4 nuitée(s)

- Grandes vacances en demi-journée ou journée, sur une plage horaire de 8h à 18h avec arrivée et départ au cas par cas sauf pour les séjours

Juillet : 2 semaines avec possibilité de séjour accessoire de 1 à 4 nuitée(s)

Août : 2 semaines avec possibilité de séjour accessoire de 1 à 4 nuitée(s)

2) Les moyens humains

Les bénévoles de l'association, les familles, les référents prise en charge, les intervenants ponctuels mais stables.

Equipe pédagogique permanente

Pour l'équilibre des enfants accueillis, leurs grands besoins de stabilité, et leurs difficultés à s'habituer aux changements, une équipe minimale de 2 personnes sera permanente.

L'encadrement sera assuré par une Directrice/animatrice diplômée du BPJEPS LTP, maman de deux enfants autistes, diplômée de pédagogie par le jeu et LEGO® Thérapie et d'une animatrice diplômée du BAFA formation handicap/autisme. Elles dirigeront, encadreront et animeront bénévolement l'accueil en attendant de pouvoir trouver des fonds pour salarier au moins une personne.

L'accueil, les activités, l'accompagnement à l'autonomie et la socialisation devront bénéficier d'un taux d'encadrement renforcé (1 animateur pour 5 enfants maximum au début avec la possibilité de faire

des groupes plus conséquents par la suite en fonction des situations) afin de s'adapter aux compétences, aux capacités et aux besoins spécifiques de chaque enfant accueilli.

Rôle de l'équipe

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous.

La **Directrice** a plusieurs rôles :

- Un rôle pédagogique auprès de son équipe : elle fédère son équipe d'animateurs, la forme si nécessaire, l'accompagne, la motive.
- Elle est à l'écoute et sait se rendre disponible.
- Elle est garante des valeurs du projet éducatif et de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Elle fait appliquer la législation et les règles de sécurité.
- Elle associe les partenaires et est en charge des relations avec ceux-ci.
- Elle est le gestionnaire administratif de l'accueil.
- Elle est garante du bon déroulement de l'accueil, sait s'adapter à toutes les situations et gère les imprévus et les problèmes éventuels.
- Elle sera le lien avec les familles.

Les **animateurs** :

En l'absence des parents, l'animateur est le référent des jeunes.

- Il écoute, guide, conseille et accompagne le jeune.
- Il fait vivre ses activités et sait s'adapter aux situations et aux individus.
- Il est le garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- Il connaît la réglementation en vigueur et les différentes règles de sécurité en rapport avec les activités.
- Il gère la vie quotidienne.
- Il facilite la cohésion au sein du groupe.
- Il instaure un cadre et régule les conflits.
- Il sait se remettre en question et évaluer son travail.
- Il respecte son public et ses collègues.
- Il travaille en équipe et prend en compte l'avis des autres.
- Il fait part à la directrice des difficultés rencontrées ou des points positifs de la journée (réunion)

3) Les moyens matériels

Les Locaux :

- 2 salles d'activités,
- 1 salle espace sensoriel
- 1 cuisine mise à disposition ponctuellement,
- 4 toilettes,
- 1 douche,
- 1 bureau/infirmerie,
- Mise à disposition ponctuelle de la salle des fêtes, de la salle polyvalente et de la salle de réunion de la commune des Mées

Le matériel :

- **Bureau/infirmerie** : 1 bureau, 2 chaises, 1 banquette, 1 chauffeuse, 1 ordinateurs, 1 vidéoprojecteur, 1 imprimante, 1 plastifieuse, casier ou meubles de rangement, panneaux d'affichages, petits matériels de bureau, armoire à pharmacie, trousse premier secours, couverture, cafetière, bouilloire, four micro-onde, vaisselle, mini réfrigérateur.
- **2 Salles d'activités** : Tables, chaises, 2 ballons d'assises, 1 toupie géante, 1 planche d'équilibre Wobbel, plusieurs meubles de rangement, affichages, matériel dessin, matériel peintures, matériel activités manuelles, poufs, fauteuils, tapis, coussins, jeux de société, jeux de réflexion, jeux de logique, livres, coin légo, kapla, horloge, time timer.
- **1 salle repos sensorielle** : tente sensorielle, lampe fibre optique, tapis, coussins, peluches, fidgets, bibliothèque, balle sensorielle, projecteur lumineux, fusée lumineuse, générateur de bruit blanc, lampe aquarium
- **Cuisine** : réfrigérateur, cuisinière, meubles rangement.
- **Matériel activité physique** : tapis pédayoga, kit éducatif pédayoga, kit équilibre junior, matériel parcours motricité, balles, cerceaux, parachute coopératif, échasses.

4) La journée type :

La journée est rythmée par des temps d'activités et des temps calmes en fonction de la fatigabilité de l'enfant, néanmoins les horaires pourront être ajustés en fonction des sorties.

Elle sera structurée mais encore une fois il s'agira de s'adapter aux rythmes et aux besoins de l'enfant avec :

Heures	Temps	Infos complémentaires	
8h-9h30 Arrivée échelonnée le matin	Accueil temps libre		
9h30-10h Rangement et rassemblement :	Rangements des espaces respectifs. Rassemblement dans la salle commune pour faire l'appel, la routine émotion, présenter la matinée et les activités.		Possibilité de prendre « des pauses » au moment souhaité tout au long de la journée

10h-12h	Temps d'activités / Sorties	Possibilité de ne pas participer à l'activité proposée	
12h-14h	Départ pour ceux qui ne restent que la matinée ou ne prennent pas leur repas sur place Arrivée pour ceux qui viennent l'après-midi	Possibilité de prendre son repas sur place (repas fourni par les familles)	
14h-16h	Temps d'activités / Sorties	Possibilité de ne pas participer à l'activité proposée	
16h-16h30	Goûter (fourni par les familles) sauf exception qui sera signalée		
16h30-18h	Horaires de départs au cas par cas		

5) La restauration :

En raison des difficultés alimentaires de notre public, nous ne proposons pas de restauration à l'accueil de loisirs. Cependant, les participants ont la possibilité d'apporter leur propre repas, collations et goûter dans un sac isotherme (mise à disposition d'un réfrigérateur) pour profiter pleinement de leur expérience sur place.

6) Les modalités d'inscription :

Pour les enfants n'ayant pas de TSA les modalités d'inscription pourront être allégées

- Première rencontre avec les parents afin de présenter le projet, les objectifs de l'accueil et le dossier à compléter.
- Deuxième rencontre avec les parents et l'enfant au domicile familial (si possible) durant laquelle nous consulterons ensemble le dossier préalablement rempli et discuterons des modalités d'accueil de l'enfant. Dossier à compléter avec les informations les plus précises possibles sur l'enfant avec tous les détails que les parents pourraient juger utiles de nous transmettre et qui pourraient être bénéfiques à un accueil optimal de leur enfant. (Caractéristiques comportementales : habitudes, rituels, méthode d'adaptation, stéréotypies, objet fétiche, transitionnel, intérêts spécifiques, rythme de vie, fonctionnement sensoriel : hyper ou hypo sensibilité, troubles alimentaire (trouble de l'oralité), troubles du sommeil, anxiété, peur, difficultés spécifiques dans les relations sociales, autostimulation, ce qui est le plus difficile pour l'enfant au quotidien, traitement médical, prises en charge ...)
- Visite du lieu d'accueil par l'enfant et sa famille (familiarisation et appropriation avec le lieu, idée d'aménagement ...)

A la suite de ces 3 étapes, une réunion d'équipe aura lieu afin de faire un bilan et de pouvoir proposer une possibilité d'accueil adaptée.

- Période d'adaptation possible, rencontre avec les autres enfants accueillis (en présentiel ou par le biais d'outil numérique dans un premier temps)
- Toute inscription est tenue à l'adhésion annuelle de 20 euros, à l'Association L'Extraordinaire Esteban et une participation à la journée ou à la demi-journée sera demandée. Elle sera calculée en à partir d'un tarif plafond et modulée en fonction du Quotient Familiale.

7) L'aménagement des lieux :

L'environnement de l'enfant est aménagé en fonction des caractéristiques liées à l'autisme et des hypersensibilités : mise en place de « zone », de trombinoscopes, de pictogrammes tant sur les portes que dans les salles, d'outils visuels, salle sensorielle de repos et de tout autres moyens dont le public émettra le besoin, l'objectif étant de structurer l'environnement afin d'appréhender de façon plus sereine le temps et l'espace et de clarifier certaines tâches. Faciliter le repérage dans l'espace permet aux enfants avec TSA de se sentir mieux dans leur environnement. **La présence de repères spatiaux stables contribue en effet à diminuer l'anxiété. Structurer avec un emploi du temps visuel est un moyen très efficace pour se sentir dans un environnement plus rassurant.**

8) Les activités

Il s'agit d'accompagner l'enfant à travers le jeu.

La proposition d'actions permet de défendre l'accès aux loisirs de tous afin qu'ils puissent bénéficier des atouts **d'une socialisation par le jeu**. L'environnement adapté permet à l'enfant d'avoir des repères mais également de travailler sur les changements d'habitude. L'objectif est de pouvoir lui faire bénéficier de temps de loisirs, différenciable du temps scolaire. Les activités proposées se rapprochent de celles d'un centre « ordinaire » mais sont adaptées aux capacités et aux besoins de l'enfant.

Ainsi nos projets d'activités seront basés sur :

- **Des activités physiques et sportives** adaptées sous ses différentes formes (parcours motricité, balade, jeux d'équipe, grands jeux, initiation à l'escrime, acrobranche, escalade...)
- **Des activités artistiques, manuelles, ludiques et d'expressions** : dessin, peinture, créations, expression corporelle et théâtrale, ludothèque, sonothérapie, arthérapie, Légo®Thérapie, jeux de société...)
- **Des ateliers sensoriels**
- **Des activités culturelles** : sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte d'autres milieux...)
- **L'activité libre** : libre choix de l'enfant qui ne désire pas pratiquer une activité proposée par l'équipe et qui préfère s'occuper comme il le désire.

Une boîte à idée sera mise à disposition afin que les adolescents puissent choisir les activités qu'ils voudraient faire. Elle sera consultée régulièrement afin de les prendre en compte lors des réunions d'équipe.

Comme nous souhaitons **favoriser l'inclusion des enfants avec TSA petit à petit**. Il faudra donc au fil du temps que les animateurs proposent des activités au sein d'un centre dit « ordinaire » comme **l'Espace jeunes des Mées** avec lequel nous comptons effectuer des moments d'échange, de **passerelle** en formant un relai auprès de l'équipe de ce centre de loisirs « ordinaire ».

-Les sorties : Une fiche de sortie est remplie avec la liste des enfants et des animateurs ; une trousse de secours est emportée avec le matériel pédagogique et les dossier des enfants.

-Les transports : Ils se feront en minibus si le trajet est trop long ou à pied si cela est possible.

9) Les séjours et les nuitées

Durant l'année des mini camps de 1 à 4 nuitées seront organisés afin de proposer aux jeunes de partir vivre des aventures, de découvrir des lieux différents et de pratiquer de nouvelles activités et ainsi de permettre à certaines familles d'avoir du répit.

Les projets pédagogiques de chaque séjour seront faits par l'équipe d'animation et les enfants y seront associés pour le déroulement de la vie quotidienne et de certaines activités.

10) Les règles de vie

Elles sont stipulées dans le règlement intérieur.

Santé-Hygiène

La possession et l'usage de tabac, d'alcool et éventuellement d'autres produits illégaux sont strictement interdits pendant les activités, dans les locaux et dans leurs proximités.

Les parents dont l'enfant est sous traitement médical temporaire ou permanent, sont tenus d'en informer la direction.

En cas d'accident, un responsable préviendra la famille dans les plus brefs délais.

Sécurité

Les objets dangereux et armes de toutes sortes sont strictement interdits.

En cas de sinistre, l'évacuation des locaux se fait par les sorties de secours.

Tout comportement dangereux, injurieux, ou provocateur pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive

Les jeunes doivent respecter et appliquer les règles et les consignes données par les animateurs.

Les jeux vidéo à caractères violents sont interdits, les images (TV, NET...) colportant des actes de violence physique, morale ou dégradante pour les personnes et les animaux sont interdites.

Le Jardin des possibles est un lieu laïc et de libre expression.

Locaux et matériels

Toute personne détériorant volontairement les locaux ou le matériel devra rembourser les frais de réparation ou le remplacement du matériel.

Les locaux et le matériel doivent être rangés à la fin de chaque séance par les participants.

Les adhérents sont responsables de leurs effets personnels, la direction décline toutes responsabilités en cas de pertes, de vols ou de détériorations.

11) La place des familles

Les familles ont une place privilégiée au sein de notre accueil.

Notre travail s'appuie sur un échange avec les familles des enfants accueillis, qui sont les plus aptes à nous donner les moyens de nous adapter à leurs enfants. En plus des rencontres avec des parents au moment de l'inscription, présentation de la structure et des projets. Nous communiquerons sur la journée de leur(s) enfant(s), sur les événements de la structure par des échanges, des affiches, des programmes, des réunions d'information. Nous mettrons en place également des rencontres régulières entre les familles, sous différentes formes (réunion, journée répit à thème ...) et nous les inviterons à s'impliquer dans des temps d'animations s'ils le souhaitent (propositions d'activités accompagnement de sorties, tenue de stands...)

VI. Evaluation

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie de l'accueil de se positionner par rapport aux objectifs énoncés dans le projet, de faire part de ses ressentis et de ses attentes. A partir de là il sera possible de remédier aux problèmes rencontrés, d'améliorer certains points évoqués ou de conforter certaines décisions.

Pour cela des bilans de fin de journée seront organisés avec les jeunes, ces bilans seront animés de façon ludique et adaptés au moyen de communication préféré de l'enfant (oral, écrit, pictogramme...).

En ce qui concerne l'équipe, une réunion aura lieu chaque semaine et consistera en une auto évaluation ainsi qu'une évaluation par rapport aux objectifs spécifiques mentionnés dans le tableau ci-dessous. Si besoin une réunion pourra avoir lieu en fin de journée, si des difficultés particulières ont été notées lors de la journée ou du bilan des jeunes.

Objectifs opérationnels	Indicateurs
Créer des groupes par centres d'intérêts/profils	-Pourcentage de participants qui se sont trouvés des points communs avec d'autres personnes -Pourcentage de participants qui ont participé à des discussions avec les autres
Aménager l'espace Structurer le temps	-Nombre d'affichage pour définir les différents espaces -Pourcentage de participants qui se repère dans les salles et dans le bâtiment (capacité à passer d'une salle à l'autre en fonction de l'activité, savoir aller à la cuisine, aux toilettes, reconnaître des chemins déjà empruntés) -Pourcentage de participants se repérant grâce au planning Pourcentage de participants qui pose des questions sur celui-ci ?
Adapter le taux d'encadrement	-Nombre d'animateurs par enfants
Partager autour de jeux de connaissance de soi et des autres	-Pourcentage de participants qui se sont livrés

Proposer des jeux de coopération et de cohésion	-Pourcentage de participants qui ont participé aux jeux
Rendre clairement visible les comportements attendus dans certaines situations	-Pourcentage de participants qui ont su agir ou réagir de façon appropriée à une situation sociale
Animer des ateliers Légo Thérapie	-Pourcentage de participants qui ont participé aux ateliers
Proposer des activités en lien avec les centres d'intérêts	-Pourcentage de participants qui ont participé aux activités en lien avec les centres d'intérêts
Proposer des activités sans lien avec un intérêt spécifique	-Pourcentage de participants qui ont participé aux activités sans lien avec les centres d'intérêts
Ritualiser certains moments de la journée	-Nombre de moments ritualisés dans une journée
Organiser des tableaux de planification des tâches de la vie quotidienne et des activités	-Pourcentage de participants qui suivent les plannings -Pourcentage de participants capable de faire des choses sans sollicitation de l'autre
Apprendre à interagir avec les gens au travers de jeux théâtraux	-Pourcentage de participants aux jeux théâtraux -Pourcentage de participants aux activités sur des thèmes différents des intérêts spécifiques
Imaginer des semaines à thèmes différents de leur centre d'intérêt	-Pourcentage de participants ayant interagi avec d'autres lors des activités
Travailler sur les habiletés sociales avec la LEGO®Thérapie par exemple	-Pourcentage de participants ayant accepté de rencontrer des enfants d'autres structures
Accueillir des adolescents dans le principe de l'inclusion inversé	-Pourcentage de participants ayant accepté de jouer avec eux
Partager des temps d'activités avec ces enfants	-Nombre de jeunes et d'animateurs des autres structures sensibilisés à l'autisme
Accompagner les structures ordinaires	-Nombre de fois qu'une mise à disposition d'une personne pour accompagner l'inclusion dans un accueil ordinaire a été acté